



Banditisme.
Les fréquentations
douteuses
de l'ex-gendarme.

Barril pris au piège

ERIC FERRENGI/AP

Malgré son incarcération, Paul Barril est serein. À en croire l'avocate de l'ex-gendarme de la cellule élyséenne, rien ne justifie que son client ait passé les fêtes de fin d'année dans une cellule de la prison des Baumettes à Marseille. M^e Sophie Jonquet estime que les charges à l'origine de sa mise en examen, notamment pour "association de malfaiteurs en vue de la commission d'assassinats", ne sont étayées que par des écoutes téléphoniques extirpées d'un dossier explosif mêlant grand banditisme corse, monde des jeux, circuits financiers internationaux, barbouzes et réseaux africains. Il n'existerait aucun élément matériel, ni versement de fonds le concernant.

L'affaire du *Cercle Concorde* est une sorte de mauvais remake du film *le Bon, la Brute et le Truand*. Il faudrait dire "les truands", tant ils sont omniprésents dans le feuilleton de la réouverture, le 19 mai 2005, de cet établissement de jeux du IX^e arrondissement de Paris, objet depuis d'une guerre sans merci entre gros bonnets insulaires.

Paul Lantieri est au cœur de l'affaire. Celui qui est aujourd'hui activement recherché décide de reprendre le *Cercle*

contrôlé à l'époque par une autre famille corse, les Rafali. C'est sur Paris que l'homme de Bonifacio jette son dévolu après avoir pris le contrôle de *La Rotonde*, une célèbre brasserie d'Aix-en-Provence. Côté finances, le Corse est un peu court. Il lui faut trouver un partenaire. Ce sera François Rouge.

Celui que nous pourrions baptiser "le bon" entre en scène. Le banquier dirige la prestigieuse Banque de patrimoines privés Genève. Ce col blanc a pignon sur rue sur les berges du Léman, ce qui lui permet d'investir plusieurs millions d'euros. Le *Cercle* est inauguré en grande pompe en 2006.

Paul Barril impliqué dans un projet d'élimination physique

Lantieri aurait pu goûter longtemps aux juteux profits générés par l'établissement de la rue Cadet (il est question de 250 000 euros par mois) s'il n'avait eu la fort mauvaise idée de faire entrer dans la prise de bénéfices un certain Ange-Toussaint Federicci.

Le chef de la redoutable bande de Venzolasca s'est illustré notamment en

avril 2006 dans la tuerie du bar des *Marromniers* à Marseille. L'enquête met alors en lumière des liens étroits entre Lantieri et Federicci.

Mais la lune de miel entre les deux amis tourne mal. Le nouvel associé parvient à évincer Lantieri de la gestion du *Cercle Concorde*. Ce dernier fait alors appel au parrain marseillais Roland Cassone pour reprendre la main. Mais Cassone échoue et tombe par la suite dans la nasse policière.

Dernier acte: François Rouge décide de faire appel à Paul Barril, expert en "opérations très spéciales", pour aider son ami Lantieri. L'ex-gendarme de choc aurait joué, selon les enquêteurs, un rôle d'intermédiaire dans l'élaboration d'un projet d'élimination physique de Federicci. Barril invite alors dans le scénario un exécutant potentiel des basses œuvres que l'on pourrait baptiser "la brute". Les protagonistes ont des points communs, à commencer par de nombreux contacts en Afrique que convoite l'ancien gendarme. Il veut rendre service.

Le nom
d'une
personnalité
UMP
de premier plan
cité par
le banquier
François
Rouge.

Le sang finit par couler, mais là où on ne l'attend pas, avec l'assassinat, en septembre dernier dans une polyclinique d'Aubagne, d'un certain Marcel Ciappa. Ce dernier est abattu dans son lit par des tueurs déguisés en chirurgiens. Un seul indice: Ciappa était en relation avec plusieurs intervenants du dossier.

Quant à Paul Barril, il est considéré par les magistrats marseillais usant de méta-

phores comme une « *brindille* » (sic) accrochée sur le tronc plus consistant d'un dossier « *de pur banditisme* ».

Une autre branche, plus politique celle-là, a pourtant poussé. Il est notamment question dans des écoutes d'un intermédiaire au pseudonyme épice qui a joué un rôle essentiel dans la réouverture du *Cercle Concorde*. François Rouge lève le mystère en pleine audition devant le juge d'instruction et lâche le nom d'une personnalité UMP de premier plan. C'est la surprise.

Mais le juge Duchaine demeure, pour l'heure, de marbre devant cette éventuelle piste politique. Il cible ses investigations sur l'origine douteuse des fonds investis par le banquier genevois et sur les milliers d'euros joués chaque soir sur les tables de poker du « *Cercle pour la concorde et l'idéal républicain* ».

JEAN-MICHEL VERNE